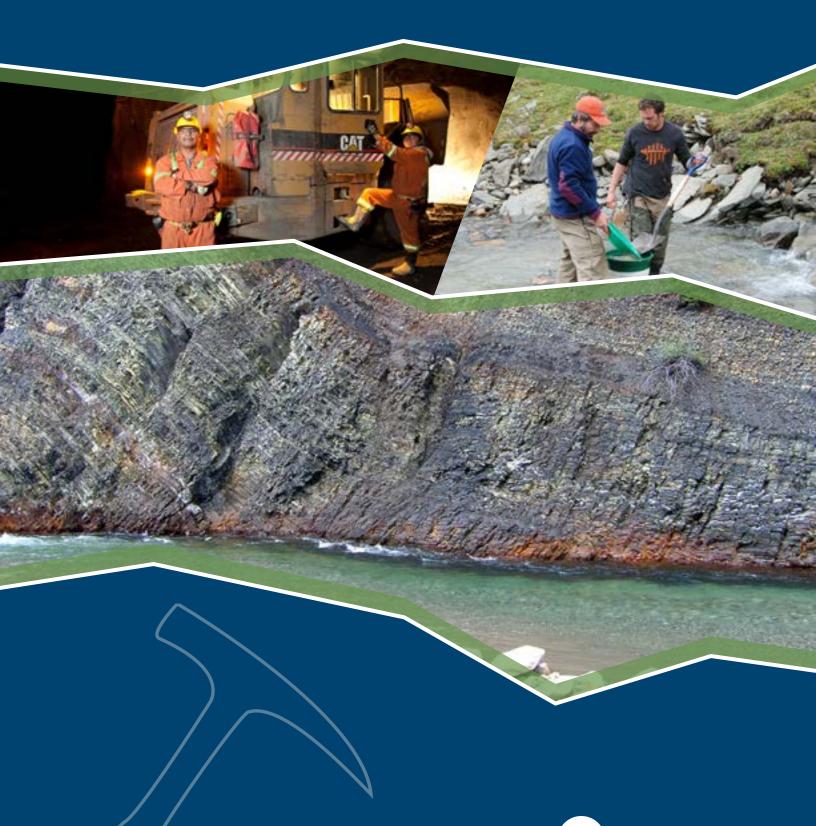
Stratégie d'exploitation des minéraux des TNO

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2014-2015 DU GTNO





To request this complete document in French please call the Department of Industry, Tourism and Investment at 867-920-8696.

Si vous souhaitez obtenir le présent document en français dans son intégralité, communiquez avec le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement en composant le 867-920-8696.

Message du ministre

À l'automne 2013, grâce à nos efforts en partenariat avec la Chambre des mines des TNO et du Nunavut, nous avons annoncé avec fierté la stratégie d'exploitation des minéraux des TNO.

Le présent plan de mise en œuvre vise à concrétiser cette stratégie en fixant des buts, des objectifs et des échéanciers bien précis. Nous sommes disposés à faire le nécessaire pour que notre industrie des ressources minérales continue de croître. Cela implique donc de collaborer avec les acteurs de l'industrie, d'apporter des améliorations au contexte réglementaire des TNO, de rehausser les capacités et la mobilisation autochtones et, enfin, de chercher à développer et à faire valoir des avantages concurrentiels.

De telles initiatives devraient concourir à restaurer un climat d'investissement positif, ce qui est important si nous voulons découvrir de nouveaux gisements et ouvrir éventuellement de nouvelles mines, dans le but de soutenir notre économie et d'en favoriser la croissance.



D.R.

David Ramsay Ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement





PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2014-2015

Depuis plus de 80 ans, l'industrie minière est la pierre angulaire de l'économie des Territoires du Nord-Ouest. Compte tenu du vaste potentiel minier de notre territoire, cette industrie continuera à coup sûr d'être un pan majeur de notre économie pour bien des années encore. Pour s'assurer d'un essor continu de ce secteur d'activité, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), en partenariat avec la Chambre des mines des TNO et du Nunavut, a préparé la toute première stratégie d'exploitation des minéraux des TNO (la Stratégie), publiée en novembre 2013.

Dans le présent plan de mise en œuvre, on décrit les nombreuses initiatives qu'il est prévu de mettre en branle, que ce soit à l'instigation du GTNO seul ou du GTNO en collaboration avec ses partenaires stratégiques. Collectivement, ces mesures visent à réaliser les objectifs de la Stratégie. Les auteurs du plan précisent aussi à quel moment le public, les acteurs de l'industrie minière et les députés de l'Assemblée législative peuvent s'attendre à voir des politiques ainsi que des projets et des programmes nouveaux ou réactivés. Le GTNO sera le maître d'œuvre de la Stratégie et travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires sur des initiatives clefs.

Le GTNO entreprendra les démarches prévues au plan de mise en œuvre au courant de l'exercice 2014-2015. Le plan contient la liste des 38 recommandations dont fait état le rapport intitulé Le potentiel minéral : rapport du comité de mobilisation des parties prenantes sur la stratégie d'exploitation des minéraux des TNO. Le plan précise également quelles mesures le GTNO entend prendre en priorité, au cours de l'exercice 2014-2015.

Le GTNO a cerné les aspects qui, à son avis, doivent se voir accorder la priorité à court terme, sans oublier ceux auxquels il faut porter attention à long terme. Suivant le transfert de responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest, le GTNO est mieux placé pour agir dans divers domaines. Dans les cas où les mesures recommandées dans la Stratégie étaient déjà en cours de développement, prévues dans le cadre d'une autre stratégie du GTNO, déjà considérées pour une mise en œuvre dans



plusieurs années, ou encore si l'on juge qu'elles pourraient être déployées d'une manière plus appropriée, il est possible que les produits livrables mentionnés dans les recommandations diffèrent de ce que suggère le rapport du comité. En plus des recommandations du rapport du comité, le GTNO a cerné d'autres enjeux importants qui exigent des mesures concrètes, lesquelles sont identifiées dans le plan de mise en œuvre. À noter que ce plan est un document évolutif, qui sera mis à jour au besoin. En effet, il faudra peut-être des ajustements et des changements, au fil des ans, pour faire en sorte que nos mesures demeurent pertinentes et efficaces au moment de leur mise en œuvre.

Pour nous assurer de maintenir le cap avec notre plan et pour suivre les progrès de sa mise en œuvre, nous préparerons un plan de gestion de la performance et de communication des résultats, qui fera état de l'avancement de nos diverses initiatives touchant le secteur de l'exploitation des minéraux. En 2015-2016, nous publierons aussi une mise à jour du plan de mise en œuvre de la Stratégie. Il y sera question des progrès réalisés jusque-là ainsi que des objectifs à poursuivre pour assurer le succès de la stratégie d'exploitation des minéraux des TNO.